



UNION NATIONALE

Des PORTE~DRAPEAUX de France

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 – Bénévolat Associatif

Déclarée à l'Office Nationale des Anciens Combattants – Affiliée à l'A.S.A.F. reconnue d'utilité publique
Déclarée en sous-Préfecture de Draguignan n° W831003637

ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire de l'U.N.P.D.F

PRESIDENT National: Jean Claude MOREL

Présidente Nationale adjointe : Dany FOLIOT

Siège social : UNPDF - Carré des Templiers - 15 Rue Charles Hatrel - 83700 SAINT RAPHAEL

☎ 06 50 02 35 45 - Courriel : unpdf1933@outlook.fr

Site : unpdf.fr ou unpdf.org ou porte-drapeaux-de-france.fr (adresse au choix à taper dans la barre d'adresse du navigateur)

Rapport de la Commission de Contrôle

Le Président National de l'U.N.P.D.F. Monsieur Jean-Claude MOREL, demande à Monsieur René BONNEFOI, ancien marin Trésorier et porte-drapeau de l'A.M.M.A.C. de NICE, porte-drapeau de la F.A.M.M.A.C, vérificateur aux comptes, de donner lecture du rapport de la commission.

Monsieur René BONNEFOI, fait connaître à l'assemblée le résultat des investigations menées par la commission dans la comptabilité de l'Union Nationale des Porte-Drapeaux de France, dont le siège social est sis Chez le Président National Jean-Claude MOREL Carré des Templiers - 15 Rue Charles Hatrel 83700 Saint Raphaël.

Il atteste que la commission a pu avoir connaissance de tous les documents comptables (relevés de banque, talons de chèques, factures, registre de recettes et le registre des dépenses) permettant de vérifier l'exactitude du compte résultat et du bilan de l'exercice 2017.

La commission n'ayant relevé aucune erreur ou anomalie, approuve le rapport financier qui lui a été présenté et par conséquent elle propose que le Quitus soit accordé.

Le vérificateur aux comptes : René BONNEFOI

Fait à Saint Raphaël, le 2 Avril 2018

Le Trésorier Général
Marc NINO

Le Président National
Jean-Claude MOREL

Quitus est donné à l'Unanimité.